

La migration dans le monde et en Union Européenne

Migration mondiale.

La migration est un déplacement du lieu de vie d'individus. Il existe plusieurs types de flux migratoires :

-Migrations économiques (travail).

-Migrations contraintes (ex : guerres, fuites ou persécutions).

Selon les rapports de l'ONU en 2005 les 195 millions de migrants ont été officiellement comptés. 60 % des migrants vivent dans des pays développés et les États Unis est une première terre d'accueil avec 20% des migrants. En Europe on compte aujourd'hui 65 millions de migrants.

La migration concerne à peu près 3% de la population mondiale (depuis 2000). Si tous les migrants internationaux vivaient sur le même sol, ils constitueraient aujourd'hui le cinquième pays du monde par ordre de population. Un migrant sur 4 vit en Amérique du Nord et un sur 3 en Europe.

Parmi les migrations on constate que celles ci sont effectuées pour diverses raisons:

Migration économique : Fuite des cerveaux ou encore espoir de trouver de meilleures conditions de vie dans un autre pays.

Migrations forcées : Celles qui résultent de la coercition de la violence, de raisons politiques ou environnementales contraignantes ou d'autres formes de contraintes, plutôt que d'une décision volontaire.

Les réfugiés représentent aujourd'hui 7% de la migration totale.

La migration non réglementée représente toutes les migrations effectuées à l'insu des pays d'accueil. Cette migration n'est pas quantifiable mais est estimée à environ 30 millions de personnes.(exemple les migrants venus d'Afrique ou encore d'Amérique Latine)

La migration fait l'objet de nombreux débats récents notamment celui du droit et du statut relatif aux migrants.

Ce phénomène économique très polémique possède ses avantages et ses inconvénients:

Les avantages :Kofi Annan lors de son rapport de Juin 2006 a estimé que la migration possédait de nombreux avantages. Les pays en développement reçoivent 164 milliards de dollars par an en rapatriement des salaires au pays d'origine. Certains pays à population vieillissante ont relancé leur économie grâce à l'arrivée des migrants par exemple l'Irlande ou encore l'Écosse.

L'Inde et la Chine sont les principaux destinataires des rapatriements de fonds effectués par les migrants.

Les inconvénients : la migration peut parfois entraîner de certaines « tensions » dans un pays car certaines personnes peuvent conclure par mauvaise foi que les migrants volent leur travail.

Dans le contexte de « la fuite des cerveaux » cette dernière peut engendrer une pénurie dans certains secteurs professionnels indispensable pour un pays.

L'Afrique Subsaharienne ne dispose que de 1,33 % des agents sanitaires mondiaux alors que celle-ci possède le foyer le plus lourd de maladies infectieuses : 25 % du taux mondial.

Chaque année, des milliers de migrants meurent en tentant de traverser les frontières de leurs pays tout comme au Mexique et les pays du Maghreb également.

La migration est un aspect essentiel de la mondialisation vécue aujourd'hui et peut jouer un rôle clé dans le développement et la réduction de la pauvreté.

Aujourd'hui le nombre de personnes vivant en dehors de leur pays est plus élevé que jamais dans l'histoire. 75% des migrants vivent dans 28 pays seulement.

Pourquoi c'est migrations, quelles en sont les raisons?

Tout d'abord c'est une demande mondiale croissante pour les travailleurs hautement qualifiés, puis le taux de chômage élevé parmi les diplômés des pays en développement, les différentes conditions du travail : équipement spécial, salaire plus important (typique pour des migrants européens).

L'individu fait des études à l'étranger et une fois celles-ci finies, il ne retourne pas vers son pays d'origine (le plus souvent en Afrique)

L'individu ayant fait des études supérieures dans son pays migre vers un pays avec un salaire plus élevé et de meilleures opportunités (cette forme est plus dure car elle prend beaucoup plus de travailleurs du pays d'origine).

Les autres causes sont : la situation politique (pays communistes), le gel des salaires, l'inflation en forte hausse dans des pays en développement, la dévaluation de la monnaie, la qualité de l'éducation dans les économies développées, la présence d'une communauté transnationale dans le pays d'accueil

Exemples de migration.

Le Malawi est confronté à l'une des pénuries d'infirmières les plus graves d'Afrique, deux tiers des postes dans le système de santé publique étant vacants. Plus d'infirmières diplômées sont parties travailler à l'étranger au cours des quatre dernières années qu'il n'en est resté dans les établissements hospitaliers pour soigner une population de 11,6 millions d'habitants.

Plus de 50% des diplômées venant de pays d'Amérique Centrale et Caraïbes vivent à l'étranger. En 2005, 80% des diplômées de Jamaïque et Haïti vivent en dehors du pays. Dès 2003: la Lituanie a perdu 100 000 des citoyens (Irlande et GB.). Dès 1991: la Pologne a perdu 1 million d'habitants (vers GB et Irlande en majorité)

Les avantages et les inconvénients de la migration :

Dans le pays d'accueil l'avantage est la main-d'oeuvre qualifiée contribue à la croissance et au développement économique et apporte un passé et des expériences qui font souvent défaut dans les pays d'accueil

Pourtant l'inconvénient est ce que la migration peut engendrer une montée de la xénophobie, en particulier dans les périodes de récession, les migrants qualifiés étant accusés de prendre le travail des citoyens, de profiter outrageusement des services publics et de l'aide sociale et d'engendrer la criminalité et l'insécurité.

Dans le pays d'origine l'avantage est ce que la possibilité d'émigrer dans les pays développés peut cependant encourager les nationaux à prolonger leur éducation dans leur pays d'origine, augmentant ainsi la qualité du capital humain.

Les inconvénients : la migration de la main-d'oeuvre qualifiée peut avoir des effets négatifs sur le climat d'investissement dans le pays. Le manque de main-d'oeuvre dans certains secteurs économiques clés peut créer une détérioration dans les domaines sociaux et économiques vitaux du pays.

Pour compenser les flux migratoires il y a les alternatives comme le recrutement des personnes expatriées (cela fait partie de l'aide étrangère dont bénéficient les pays en développement). D'après les estimations le recrutement de 100 000 étrangers qualifiés coûte à l'Afrique 4 milliards de dollars par an. La perception nationale majoritaire est l'autre type de domination étrangère, une nouvelle forme de colonisation. Si la migration qualifiée ne dépasse pas le 10%, les avantages pourraient l'emporter sur les inconvénients

Les autres effets positives :

Le transfert monétaire des migrants qualifiés vers leurs famille (deux fois supérieur à l'aide officielle), la formation d'un réseau (appelée « *Diaspora* »): stimulation du commerce, de la recherche technologique, de l'association d'entreprises ou de la coopération entre les deux pays) qui facilite les échanges entre les pays riches et pauvres (notamment d'investissement), le retour de ces migrants apporte de nouvelles possibilités d'investissement.

La politique migratoire communautaire.

Depuis deux ans, la question migratoire est redevenue une des priorités de l'agenda européen. Après l'adoption du traité d'Amsterdam de 1997, qui conférait à l'Union certaines compétences en matière de visas, d'asile et d'immigration et ont été suivi d'un premier programme de travail adopté par le Conseil européen de Tampere en 1999, la communautarisation des politiques migratoires avait semblé marquer le pas. Les événements de Ceuta et Melilla en octobre 2005, au cours desquels des centaines d'émigrants africains prirent d'assaut les enclaves espagnoles du Maroc pour tenter de pénétrer sur le territoire de l'UE, ainsi que la situation que connaissent Lampedusa, Malte et certaines îles grecques, ont montré les limites d'une gestion strictement nationale des flux migratoires : les États membres devenus frontières de l'Union, à l'instar de l'Espagne ou de l'Italie, ne peuvent prendre seuls en charge la montée de la pression migratoire pour l'ensemble de l'Europe.

Le traité d'Amsterdam disposait qu'à compter de 2004, les questions migratoires devaient être progressivement votées à la majorité qualifiée pour accélérer le processus de décision.

Le Conseil arrête des mesures relatives au franchissement des frontières extérieures de l'Union, qui fixent les règles relatives aux visas ainsi que les procédures et conditions de délivrance des visas.

L'Union a ainsi adopté un modèle commun de visa, imposant aux États membres de motiver leur refus et de prévoir une procédure de recours, et dressé une liste unique des pays dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières de l'Union.

La différence des traditions d'immigration pose problème, de même que l'inégale proximité géographique par rapport aux pays de départ et de transit des migrants. Les pays d'immigration récente, tels l'Italie ou l'Espagne, aujourd'hui très attractifs pour les migrants illégaux du fait de la structure de leur marché du travail et de l'accessibilité de leurs frontières, procèdent par régularisations successives. Les pays d'immigration plus ancienne, à l'instar de l'Allemagne, de la France ou du Royaume-Uni, ont

mis en place des politiques d'accession aux titres de séjour et de travail pour les clandestins qui leur permettent une « infusion » régulière et moins massive. Ces différences sont un facteur de blocage pour la mobilité au sein de l'Union européenne des résidents de longue

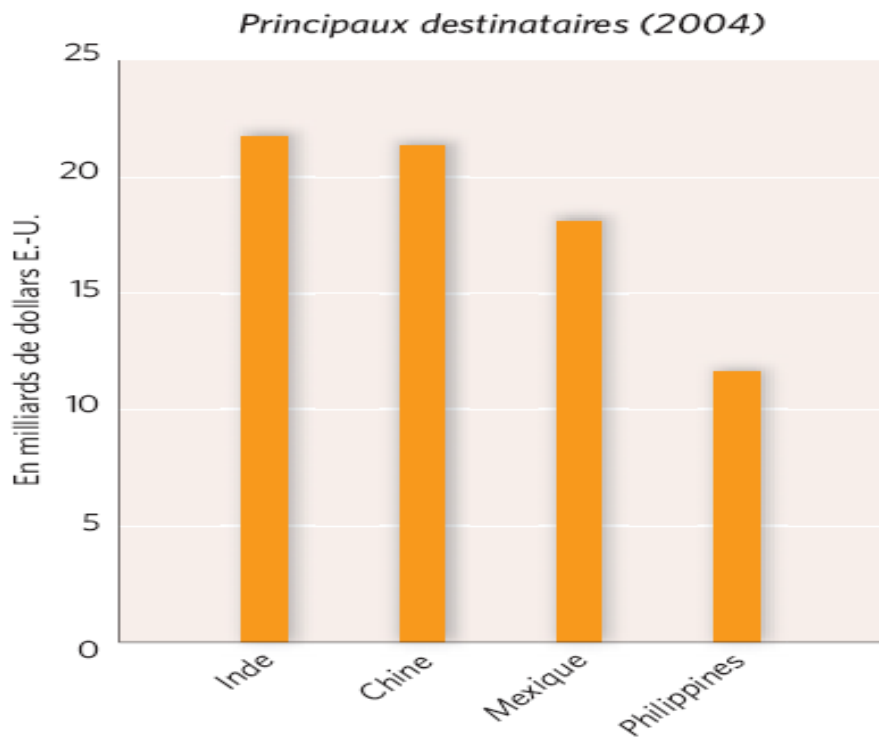
durée, les pays d'ancienne immigration craignant une arrivée massive sur leur marché du travail des immigrants illégaux qui parviennent à se faire régulariser dans un autre État membre.

Le G5 européen, réunissant les ministres de l'Intérieur de cinq grands pays européens (Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni), auxquels s'est jointe la Pologne en 2006, a été créé pour lutter contre la menace terroriste et le crime organisé. Il s'est emparé de la question de la lutte contre l'immigration clandestine, mettant en place une coopération sur les visas, la surveillance des frontières, la réadmission et le rapatriement des illégaux vers le pays d'origine mais aussi la conclusion d'accords cadres avec les pays d'origine et de transit des migrants. Cette coopération intergouvernementale n'est cependant pas exempte de tensions, comme en témoignent les différends entre l'Espagne, l'Italie et la France sur les modes de régularisation des immigrants illégaux.

L'approche globale développée par l'Union européenne vise à renforcer et approfondir de manière globale et équilibrée la coopération et le dialogue internationaux avec les pays d'origine et de transit des migrations. L'approche globale est fondée sur la mise en oeuvre d'un partenariat avec les pays tiers, selon trois axes coordonnés :

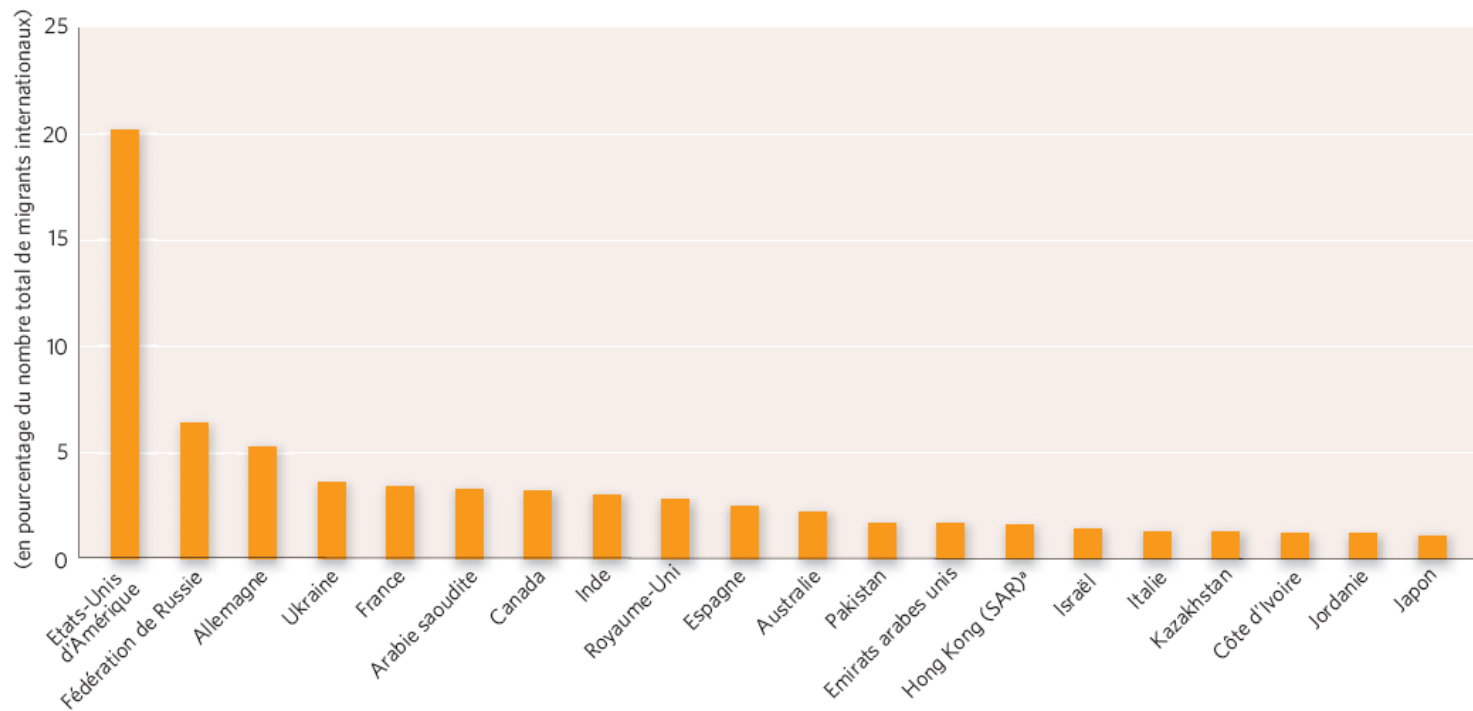
- collaborer avec les pays d'origine et de transit des migrants dans la lutte contre l'immigration clandestine, seul moyen de contrôler les flux d'immigration illégale « à la source » ;
- promouvoir, en contrepartie, les formes d'immigration légale appropriées (visas, étudiants, chercheurs, immigration de travail classique) ;
- contribuer au développement des pays d'émigration par la mobilisation de financements communautaires, de l'épargne des migrants, et par le soutien à des projets concrets de développement associant les émigrés résidant en Europe et leur pays d'origine.

Face aux politiques qui pourraient être menées par les seuls États membres, la valeur ajoutée communautaire dans ce domaine est double, en termes juridiques et en termes d'opportunité. En matière de visas, les approches bilatérales heurtent de front l'acquis communautaire : l'existence des visas Schengen crée un espace de libre circulation, qui instaure de fait une obligation de solidarité entre les pays parties à l'accord. En termes d'opportunité, le fait de passer au niveau communautaire en mobilisant le Fonds européen de développement génère un effet de levier. La valeur ajoutée européenne réside ainsi dans sa capacité à exercer une pression diplomatique plus intense à l'égard des pays d'émigration, à mobiliser des montants financiers plus importants que les États membres pris individuellement et à disposer ainsi d'un plus fort pouvoir de négociation. Elle permet également de prendre de la distance à l'égard de relations encore très marquées par le lien bilatéral aux anciennes colonies (Belgique, France, Royaume-Uni), par les préférences culturelles et linguistiques (Espagne et Amérique latine) ou par la proximité géographique et économique (Allemagne/Turquie, PECO, Balkans).



Source : Banque mondiale. 2006. *Global Economic Prospects*

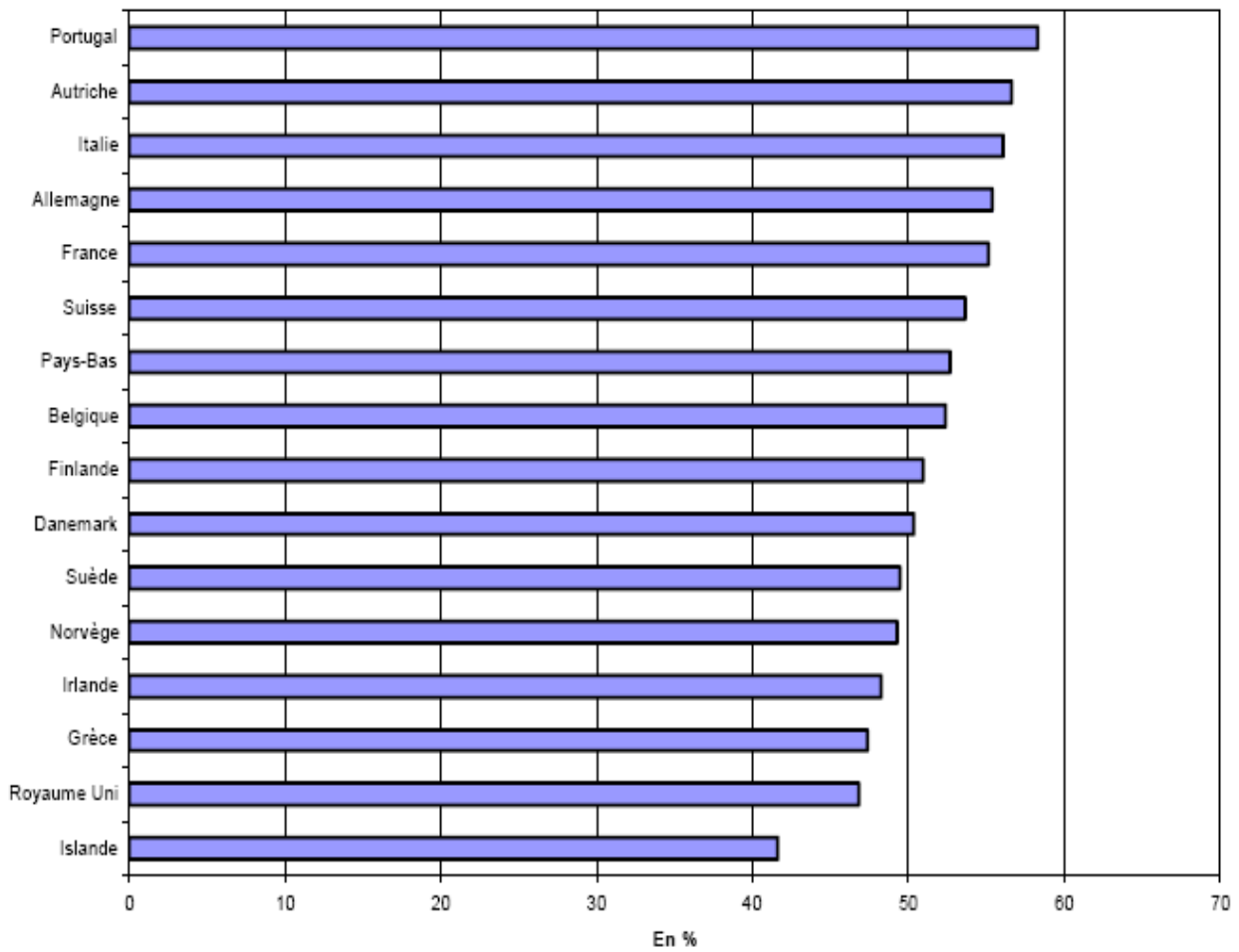
Figure 2 : Les 20 pays ou zones comptant le plus grand nombre de migrants internationaux, 2005



^a Région administrative spéciale de Chine

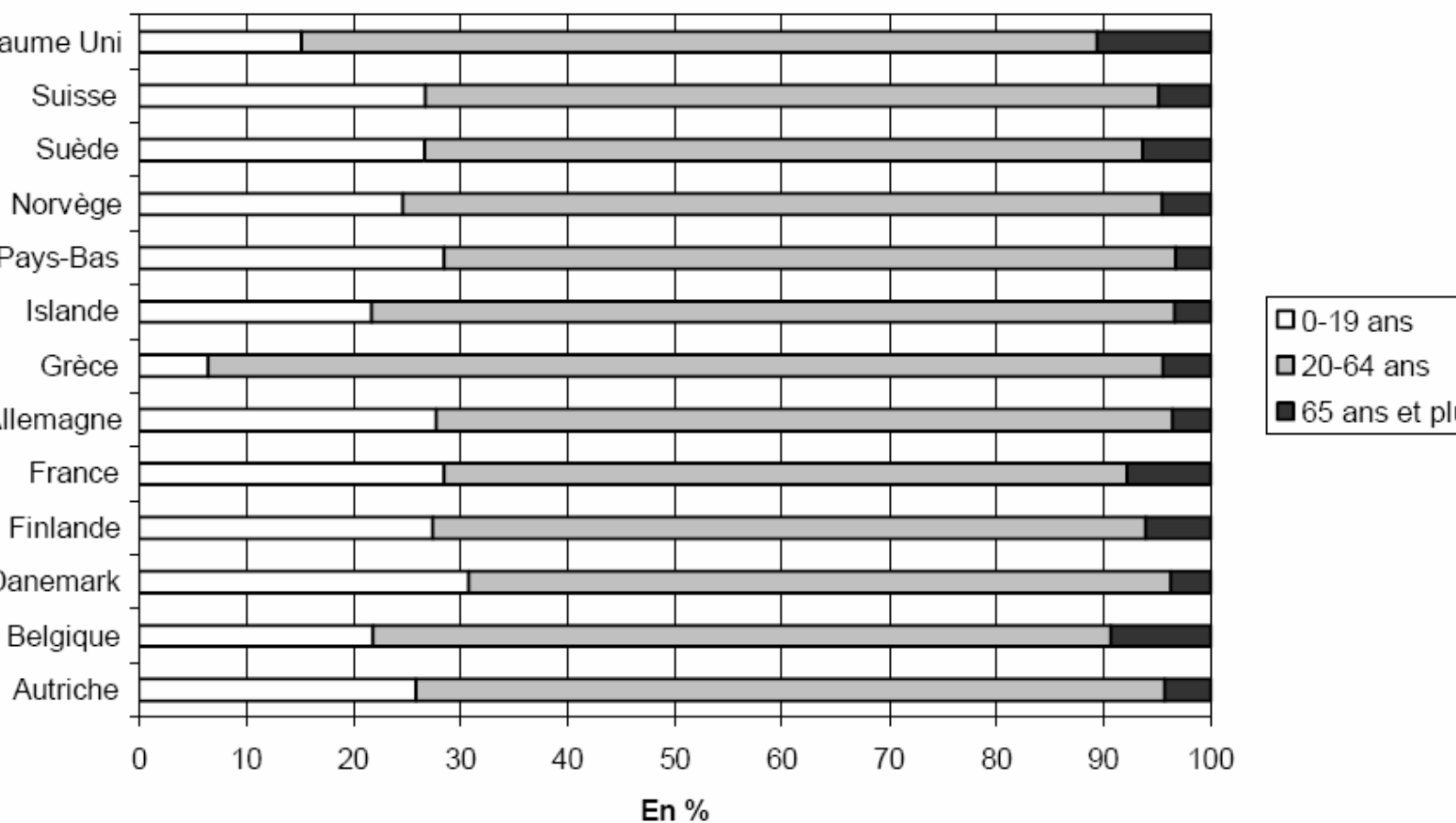
Source : Division de la population (ONU). « Trends in Total Migrant Stock: The 2005 Revision » (POP/DB/MIG/Rev.2005/DOC), p. 11.

Graphique 4 : Proportion d'hommes parmi les étrangers résidant dans différents Etats, au 1er janvier 2000



En moyenne, 54 % des étrangers parmi les migrants sont des hommes

Graphique 5 : Composition par âge de la population étrangère, au 1er janvier 2000



Taux de croissance démographique projetée pour 2000-2050 et proportion des 15-59 ans

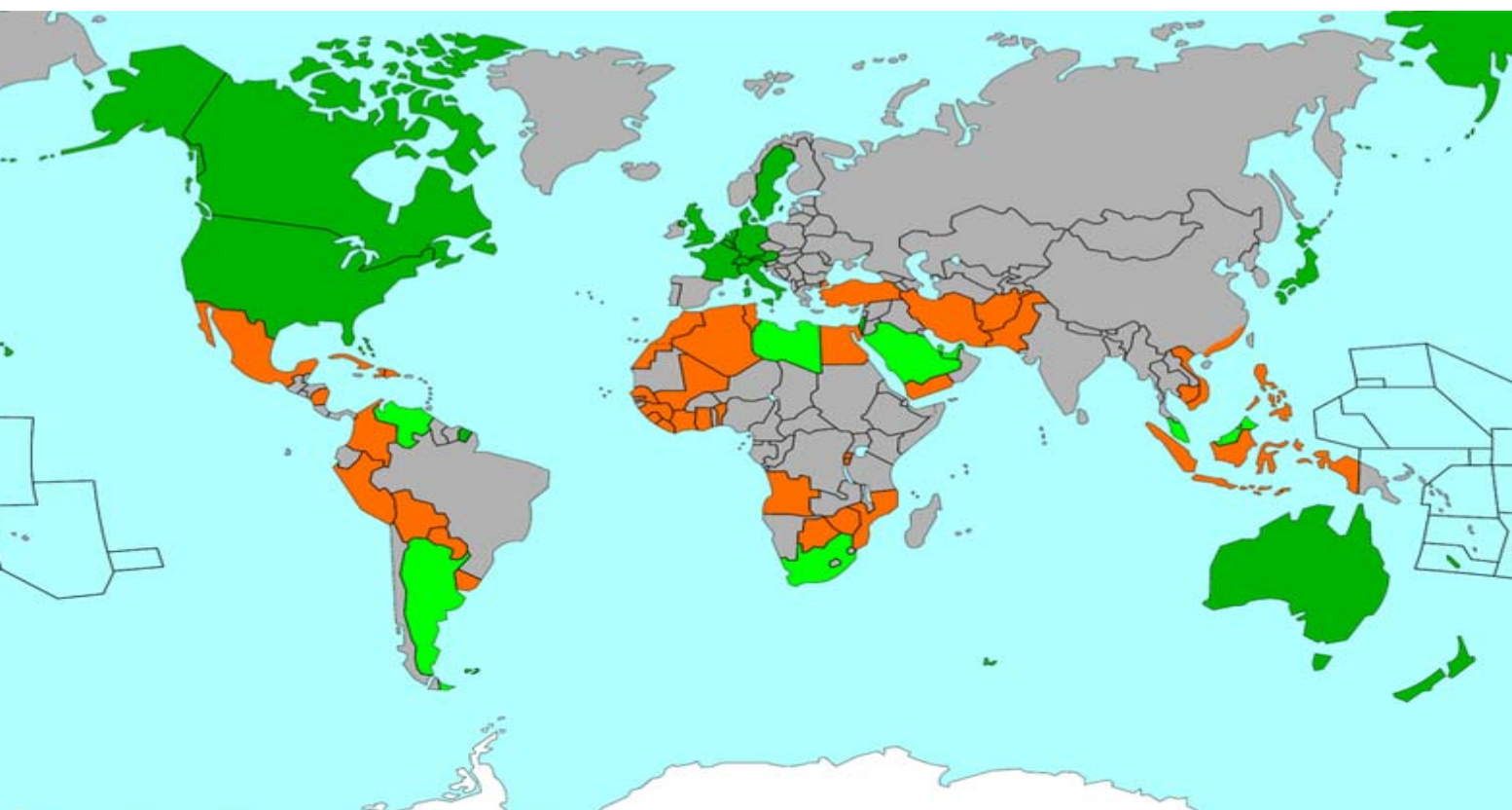
Le taux d'accroissement naturel positif: *Albanie, Islande, Irlande, Luxembourg*

La généralité est la diminution de la population active. Le risque futur est l'observation d'une forte augmentation de la migration suite à une demande de travailleurs de remplacement et peut-être non européenne

	Taux d'accroissement annuel moyen					Pourcentage des 15-59 ans	
	1995-2000	2000-2005	2010-2015	2020-2025	2045-2050	2000	2050
Albanie	-0.32	0.63	0.76	0.61	0.07	61.1	56.4
Autriche	0.08	-0.10	-0.27	-0.34	-0.83	62.6	47.4
Belgique	0.22	0.01	-0.05	-0.08	-0.33	60.6	50.3
Bulgarie	-1.12	-0.98	-1.05	-1.09	-1.30	62.6	47.6
Croatie	0.09	0.03	-0.12	-0.26	-0.36	61.8	53.0
Chypre	1.05	0.77	0.55	0.32	-0.06	61.2	53.4
République tchèque	-0.11	-0.10	-0.22	-0.34	-0.65	65.2	46.3
Danemark	0.35	0.16	-0.01	-0.02	-0.30	61.8	53.0
Estonie	-1.26	-1.14	-1.02	-1.20	-1.51	62.1	48.5
Finlande	0.25	0.07	-0.03	-0.10	-0.39	62.0	50.6
France	0.37	0.36	0.22	0.11	-0.16	60.7	51.3
Géorgie	-0.34	-0.53	-0.74	-0.92	-1.46	60.8	49.8
Allemagne	0.09	-0.04	-0.17	-0.24	-0.52	61.2	49.5
Grèce	0.30	0.04	-0.20	-0.34	-0.61	61.5	46.2
Hongrie	-0.49	-0.50	-0.50	-0.54	-0.66	63.3	49.4
Islande	0.87	0.67	0.52	0.44	0.05	61.6	53.2
Irlande	1.05	0.96	0.97	0.65	0.40	63.2	53.3
Italie	0.08	-0.13	-0.41	-0.56	-0.98	61.7	46.2
Lettonie	-0.77	-0.56	-0.56	-0.67	-0.74	61.7	47.5
Lituanie	-0.10	-0.24	-0.32	-0.38	-0.62	62.0	48.1
Luxembourg	1.28	1.20	1.09	1.05	0.79	62.0	57.1
Malte	0.63	0.40	0.31	0.10	-0.24	62.9	51.1
Pays-Bas	0.52	0.35	0.13	0.08	-0.29	63.4	52.5
Norvège	0.50	0.37	0.24	0.28	-0.01	60.7	51.7
Pologne	0.01	-0.09	-0.12	-0.26	-0.47	64.3	48.7
Portugal	0.20	0.13	-0.10	-0.22	-0.50	62.5	49.9
Roumanie	-0.22	-0.26	-0.35	-0.42	-0.58	62.9	50.0
Fédération de Russie	-0.36	-0.64	-0.54	-0.63	-0.82	63.5	49.3
République slovaque	0.13	0.08	-0.04	-0.25	-0.67	65.1	50.0
Slovénie	-0.02	-0.12	-0.31	-0.46	-0.91	65.0	45.1
Espagne	0.09	-0.02	-0.28	-0.46	-0.95	63.5	44.5
Suède	0.03	-0.13	-0.18	-0.12	-0.37	59.4	48.3
Suisse	0.15	-0.06	-0.29	-0.39	-0.86	62.1	48.6
«L'ex-Rép. youg. de Macédoine»	0.71	0.30	0.04	-0.08	-0.47	63.0	52.0
Turquie	1.62	1.32	1.00	0.88	0.34	61.5	57.5
Ukraine	-0.78	-0.94	-0.86	-0.94	-1.25	61.6	49.0
Royaume-Uni	0.27	0.18	0.10	0.10	-0.25	60.4	51.1

Source : Nations Unies, World Population Prospects. The 2000 Revision

Migration mondiale



- Pays de forte immigration mondiale**
- Pays de forte immigration régionale**
- Pays de forte émigration**